



HAL
open science

Pour une archéologie des discours dans l'Histoire romaine de Cassius Dion (livres 1-21): le témoignage de Zonaras

Valérie Fromentin

► **To cite this version:**

Valérie Fromentin. Pour une archéologie des discours dans l'Histoire romaine de Cassius Dion (livres 1-21): le témoignage de Zonaras. Colloque international "Les historiens fragmentaires de langue grecque à l'époque impériale et tardive", Centre de recherche " L'Antique, le Moderne " (EA 4276-L'AMO) Université de Nantes, Nov 2015, Nantes, France. halshs-01700492

HAL Id: halshs-01700492

<https://shs.hal.science/halshs-01700492>

Submitted on 4 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une archéologie des discours dans *l'Histoire romaine* de Cassius Dion (livres 1-21): le témoignage de Zonaras

Valérie Fromentin

Cassius Dion fait partie des historiens semi-fragmentaires : sur les quatre-vingts livres que comptait originellement son *Histoire romaine*¹, seule la section 36-60 est conservée à peu près intégralement dans la tradition directe ; pour le reste de l'oeuvre, nous sommes très largement dépendants de trois grands témoins byzantins : les Extraits constantiniens, l'Épitomé des livres 36-80 réalisée par Xiphilin et l'Histoire universelle de Zonaras², dont les livres 7 à 12 sont fondés presque exclusivement sur *l'Histoire romaine*. Zonaras a la réputation d'être le moins fiable des trois car il affiche une ambition d'historien, non d'excerpteur ou d'abréviateur, et des principes rédactionnels³ qui impliquent au moins une sélection sinon une réécriture du matériau-source. Cependant, malgré ses limites et la prudence que requiert son utilisation, le témoignage de Zonaras – le seul à proposer un récit continu – est de toute première importance pour reconstituer la trame événementielle et la structure narrative des deux premières décades de l'*H.R.* (753-146 a.C.)⁴.

Nous nous proposons ici d'étudier un aspect méconnu de la technique de Zonaras : le traitement qu'il réserve aux discours. Cette enquête a pour objectif – à première vue paradoxal – d'évaluer la fiabilité de l'historien byzantin dans un domaine, la rhétorique, où l'on ne l'attend pas, puisqu'il se défend de l'apprécier et de la pratiquer⁵. Elle est rendue possible par la conservation, pour cette section de l'*HR* (1-21), de nombreux Extraits constantiniens *De sententiis* tirés de passages discursifs ou dialogiques, qui permettent au moins ponctuellement une comparaison avec la version de Zonaras. Mais le véritable enjeu est ailleurs, il concerne, au-delà de Zonaras, Dion lui-même : il s'agit de mieux cerner la place et le rôle qu'il assigne aux discours et de mettre au jour la trame *discursive* de son oeuvre.

¹ L'édition scientifique de référence – pour les livres fragmentaires en tout cas – demeure celle de U. P. Boissevain, *Cassii Dionis Cocceiani Historiarum Romanarum quae supersunt*, Berlin, 1895-1901. Cependant toutes les références citées dans cet article renvoient à l'édition de E. Cary, dans la Loeb Classical Library (9 vol., 1914-1927), qui s'écarte sur quelques points (interclassement des fragments) de celle de Boissevain.

² Le titre grec de cette oeuvre monumentale est Épitomé, comme l'attestent les manuscrits les plus anciens. L'édition de référence demeure celle M. Pinder, *Ioannis Zonarae Annales*, vol. 1 et 2, CSHB, Bonn, 1841-1847, continuée par Th. Büttner-Wobst pour le vol. 3 (1897).

³ Focalisation sur l'événementiel "saillant", élimination des parties rhétoriques superflues, recours à un style "caméléon" qui imite celui de ses sources (sur ce point voir en dernier lieu M. Bellissime et B. Berbessou-Broustet, "L'*Histoire Romaine* de Zonaras", dans *Cassius Dion : nouvelles lectures*, ouvrage édité par V. Fromentin, E. Bertrand, M. Coltelloni-Trannoy, M. Molin, G. Urso, Ausonius Editions, Bordeaux, 2016, p. 95-108).

⁴ C'est en effet pour cette section de l'oeuvre, qui va de la fondation de Rome jusqu'à la fin de la troisième guerre punique, que Zonaras est le plus utile car sa source quasi exclusive est *l'Histoire romaine* (livres 1 à 21), qu'il contamine très ponctuellement avec des *Vies* de Plutarque. En revanche il n'a pas pu utiliser les livres 22 à 35 (qui allaient de 146 a.C jusqu'à la période pompéienne), déjà perdus à son époque, et bien qu'il disposât des livres 36 à 60, il leur a préféré les *Vies* de Plutarque (*Pompée*, *César*) pour l'équivalent des livres 36-43 de Dion. Il ne revient à Dion qu'à partir du livre 44. Pour les livres 61 à 80, il avait accès à la fois à *l'Histoire Romaine* et à *l'Épitomé* de Xiphilin.

⁵ Zonaras, *Praef.* 1 = 1, 2, 21. Voir M. Bellissime et B. Berbessou-Broustet, *art. cit.* à la note 3.

Dans un ouvrage récemment paru, Adam Kemezis dresse la liste des discours ou des débats, au style direct ou indirect, attestés dans ce qui nous reste des livres républicains (3-21) de l'*Histoire romaine*⁶. Or, cette liste, qu'il présente d'ailleurs comme non définitive et non exhaustive, peut être complétée si l'on tire parti d'indices - jusque-là passés inaperçus ou négligés - contenus dans le récit de Zonaras.

Jusqu'à présent en effet, l'identification - et l'étude - des parties discursives intégralement ou partiellement conservées dans ces deux premières décades, a reposé essentiellement sur les fragments transmis par les Extraits constantiniens (très majoritairement *De sententiis*⁷) et secondairement sur les autres témoins indirects : Tzétzès, la Souda, Maxime le Confesseur et Zonaras. Ce dernier a surtout été exploité et valorisé en tant qu'il était le seul à fournir le récit-cadre et les indispensables éléments contextuels (événementiel politique et militaire, situation d'énonciation ou de communication) sans lesquels ces fragments de discours, pour la plupart sentencieux et généralisants, resteraient pour ainsi dire "hors sol". Pourtant, ce n'est pas l'unique intérêt du témoignage de Zonaras. En dehors des cas, très rares, où il escamote purement et simplement un discours que nous connaissons par ailleurs⁸, son récit fait généralement écho, d'une manière ou d'une autre, aux fragments transmis par les autres témoins indirects de l'*Histoire romaine*, et parfois les complète de façon substantielle⁹. Bien mieux, comme le montre le tableau donné en Annexe, il est le seul à avoir conservé des ῥητορεῖαι totalement absentes du reste de la tradition textuelle de Dion¹⁰ : le dialogue entre Tarquin l'Ancien et le devin Attius Navius¹¹, l'adresse au peuple de Tanaquil, l'épouse de ce roi, après son assassinat par les fils d'Ancus Marcius¹², le discours de Cinéas au Sénat¹³, la correspondance entre Pyrrhus et Laevinus¹⁴, le débat au sénat carthaginois entre Hasdrubal et Hannon¹⁵, le débat au sénat romain pour savoir s'il faut détruire Carthage¹⁶, le dialogue entre Massinissa et Sophonisbe¹⁷. Plus surprenant, nous lui devons aussi d'avoir laissé en creux dans son récit la trace de discours dont il n'a ni reproduit ni résumé le contenu mais dont il a visiblement tenu à signaler la présence par un marqueur d'énonciation, le plus souvent un syntagme formé d'un verbe déclaratif (λέγειν, διαλέγεσθαι, δημηγορεῖν...), employé

⁶ *Greek Narratives of the Roman empire under Severans, Cassius Dio, Philostratus and Herodian*, Cambridge University Press, 2014, p. 106 note 35.

⁷ Pour les livres 1 à 21 de l'*Histoire romaine*, qui nous occupent ici, les Extraits constantiniens conservés relèvent très majoritairement de la rubrique *De sententiis* (Περὶ γνωμῶν).

⁸ CD 1, 5, 5 (= *Exc. Sent.* 7) : discours d'Hersilia aux Romains et aux Sabins ; CD 8, 36, 1-7 (= *Exc. Sent.* 59-61) : plaidoyer du père de Fabius Rullianus au sénat ; CD 11, 43, 11 (= *Exc. Sent.* 118) : discours du consul Appius Claudius aux soldats romains après la défaite navale du tribun C. Claudius ; CD 8, 36, 11-14 (= pseudo-Max. Conf.) : délibérations des Samnites.

⁹ C'est lui (Zonaras 7, 26, 4-5) qui transmet la version la plus complète du discours de Torquatus à son fils, dont l'autre source (le lexique *περὶ συντάξεως*, δ16 = CD 7, 35, 2) ne cite qu'une seule phrase.

¹⁰ Elle sont signalées en bleu dans ce tableau.

¹¹ Zonaras 7, 8, 9-10 [ὁ Ταρκύνιος] εἰπὼν τε ὅσα ἐβούλετο, ἐπεὶ ὁ Ἄττος ἀντέλεγεν ἐντονώτατα, μηδὲν ὑφιέμενος « εἰ μὴ φιλονεικῶς ἀντιλέγεις » ἔφη « ἀλλ' ἀληθῆ λέγεις, ἐπὶ πάντων τούτων ἀπόκριναί μοι εἰ ὁ κατὰ νοῦν ἔχω ποιῆσαι γενήσεται. » Ὁ δὲ Ἄττος αὐτοῦ που οἰωνισάμενος παραυτίκα « καὶ πάνυ γε » εἶπεν « ὃ βασιλεῦ, ὃ διανοῆ ἔσται ἐπιτελής. » « οὐκοῦν » ἔφη « τὴν ἀκόνην ταύτην λαβὼν τῷ ξυρῷ τούτῳ διάτεμε· τοῦτο γὰρ γενέσθαι διανενόημαι. » [CD livre 2]

¹² Zonaras 7, 9, 4 : Ἐπεὶ δὲ τὸ πλῆθος συνδραμὸν ἐθορύβει, προκύψασα ἐκ τῶν ὑπερώων ἡ Τανακυλίς « μὴ φοβεῖσθε » ἔφη· « ὁ γὰρ ἀνὴρ μου καὶ ζῆ καὶ ὑμῖν μετ' ὀλίγον ὀφθήσεται. Ἴνα δὲ αὐτὸς τε σχολάζων ὑγιασθῆ καὶ μὴ τι τοῖς πράγμασιν ἐκ τῆς αὐτοῦ ἀσθενείας εἶη ἐμπόδιον, Τουλλίῳ κατὰ γε τὸ παρὸν τὴν τῶν κοινῶν ἐπιτρέπει διοίκησιν. » [CD livre 2]

¹³ Zonaras 8, 4, 10 [CD, livre 9]

¹⁴ Zonaras 8, 3, 4-5 [CD, livre 9]

¹⁵ Zonaras 8, 22, 5-6 [CD, livre 13]

¹⁶ Zonaras 9, 30, 7-9 [CD, livre 21]

¹⁷ Zonaras 9, 13, 2-6 [CD, livre 17]

absolument ou suivi d'un complément d'objet nominal ou pronominal indéfini et/ou d'un complément de destination : πολλά επαγωγὰ διαλεχθεῖς, πολλά διελέχθη τῇ γερουσίᾳ, διαλεχθεῖς αὐτοῖς, πολλά ἐδημηγόρησε, δημηγορήσας τινά, πρὸς τοὺς λοιποὺς δημηγορήσας, πολλῶν λεχθέντων, πολλά ἐλέγετο. Ce procédé d'abrègement, qui aboutit à réduire le ou les discours originels à l'état de coquille vide, est récurrent (les deux premières décades en comptent pas moins de quinze exemples)¹⁸, et d'autant plus intéressant que la plupart de ces passages sont sans correspondant dans les autres témoins indirects. Aussi justifie-t-il un examen plus poussé.

Prenons, à titre de "cas témoin", un premier exemple pour lequel nous disposons du témoignage parallèle des Extraits constantiniens, ce qui autorise la comparaison. Il y est question de l'affaire dite des Mamertins, à l'origine de la première guerre punique. Le consul Appius Claudius Caudex est envoyé par le sénat avec une flotte pour porter secours aux Mamertins, retranchés dans leur base de Messine, qui sont attaqués à la fois par les Carthaginois et par Hiéron de Syracuse. Au moment où Claudius débarque dans le port avec ses troupes, la situation est critique pour les Mamertins car le général carthaginois Hannon occupe la citadelle avec une garnison¹⁹:

CD 11, 43, 10 (= *Exc. Sent.* 117) ὅτι ὁ Κλαύδιος καταλαβὼν τοὺς Μαμερτίνους ἐν τῷ λιμένι συνεστραμμένους ἐκκλησίαν τε αὐτῶν ἐποίησε καὶ εἰπὼν ὅτι “οὐδὲν δέομαι τῶν ὄπλων, ἀλλ’ αὐτοῖς ὑμῖν διαγνῶναι πάντα ἐπιτρέπω,” ἔπεισέ σφας μεταπέμψασθαι τὸν Ἄννωνα·

"Claudius, qui avait trouvé les Mamertins en armes dans le port, les réunit en assemblée et ayant déclaré : "je n'ai nullement besoin des armes mais je vous confie le soin de décider de tout", il les persuada d'envoyer chercher Hannon".

Zonaras 8, 9, 2 [Ὁ Κλαύδιος] εὐρὼν οὖν ἐν τῷ λιμένι τοὺς Μαμερτίνους – ὁ γὰρ Ἄννων προὑποπτέυσας αὐτοὺς ἐν τῇ ἀκροπόλει καθήστο φυλάττων αὐτήν –, ἐκκλησίαν συνήγαγε, καὶ διαλεχθεῖς αὐτοῖς ἔπεισε μεταπέμψασθαι τὸν Ἄννωνα·

"Claudius, qui avait trouvé les Mamertins dans le port – Hannon, qui se méfiait d'eux, s'était établi dans la citadelle et la gardait - les réunit en assemblée, et ayant discuté avec eux, les persuada d'envoyer chercher Hannon".

On voit ici que les mots prononcés par Ap. Claudius ont été supprimés par Zonaras et remplacés par un simple διαλεχθεῖς αὐτοῖς. En revanche, la relation de cause (discours) à effet (persuasion suivie d'action), clairement marquée dans la syntaxe du texte-source²⁰, est conservée.

Le deuxième exemple est tiré du livre 9 de l' *Histoire romaine*. Le contexte est celui de la bataille d'Héraclée (280 a.C.). où le consul Publius Valerius Laevinus²¹ affronta les troupes de Pyrrhus et de ses alliés et essuya une défaite mémorable. Zonaras donne un récit continu de l'épisode, certainement abrégé par endroit par rapport à sa source dionienne, comme en témoigne le passage suivant où il est question d'une harangue prononcée par Laevinus pour galvaniser ses troupes qui redoutent l'affrontement :

Zonaras 8, 3, 6 : αὐτὰ δὲ καὶ ὁ Λαουίνιος λογιζόμενος ἔσπευδε συμμίξαι· τῶν δὲ στρατιωτῶν πρὸς τὴν τοῦ Πύρρου φήμην καὶ διὰ τοὺς ἐλέφαντας ἐκπεπληγμένων, συγκαλέσας αὐτοὺς πολλά πρὸς θάρσος παρακαλοῦντα ἐδημηγόρησε, καὶ

¹⁸ voir tableau donné en Annexe. Ces passages sont signalés en orange.

¹⁹ Cet épisode figure avec des variantes chez Polybe (1, 11-12) et Diodore (23, frg 1.4) mais on ne trouve rien chez eux qui corresponde précisément à ce passage.

²⁰ Il a été là plusieurs reprises démontré que les Extraits constantiniens reproduisent littéralement le texte de leur source, quelle qu'elle soit, selon la technique du copier/coller.

²¹ Et non *Laevinus* (Λαουίνιος) comme l'écrit Zonaras.

παρεσκευάζετο καὶ ἄκοντι τῷ Πύρρῳ συμμίξει.

"Laevinius, qui réfléchissait à cela, avait hâte d'en découdre. Comme ses soldats étaient terrifiés par la réputation de Pyrrhus et à cause des éléphants, il les réunit et les harangua, les exhortant longuement à avoir confiance. Et il entreprit de les préparer à combattre Pyrrhus, bien que ce dernier s'y refusât".

Nous connaissons, grâce aux Extraits constantiniens *De sententiis*²² et au Pseudo-Maxime le Confesseur²³, une partie des arguments – topiques – développés par le consul pour donner confiance à ses soldats : la supériorité d'une armée de citoyens, élevés dans les mêmes lois et coutumes, sur des troupes hétérogènes de mercenaires ; les défauts et les faiblesses propres aux tyrans ; les limites du pouvoir du général, qui ne peut rien faire sans la coopération de ses hommes. Zonaras, pour sa part, a fait le choix de les passer entièrement sous silence, se bornant à évoquer l'effet recherché (πολλὰ πρὸς θάρσος παρακαλοῦντα) et obtenu (παρεσκευάζετο) par l'orateur : comme dans l'exemple précédent, le discours est escamoté mais sa fonction performative mise en évidence.

Le troisième exemple, tiré du livre 4 de l' *Histoire romaine*, est relatif à la première sécession de la plèbe²⁴. Manius Valerius Volusus est nommé dictateur en 494 a.C. pour mener une nouvelle guerre contre les Sabins, les Eques et les Volsques, dans un contexte de crise sociale liée aux problèmes des dettes. Valerius parvient à mobiliser le peuple grâce à un décret empêchant les créanciers de poursuivre leurs débiteurs. Victorieux des ennemis de Rome, il souhaite améliorer le sort des plébéiens endettés, mais le Sénat s'oppose à lui : il démissionne de ses fonctions. Peu après, la plèbe entre en insurrection :

Zonaras 7, 14, 4 Ἐπὶ τούτοις ἄλλας τε τῷ Οὐαλερίῳ ὁ δῆμος τιμὰς ἐψηφίσασατο καὶ Μάξιμον ἐπωνόμασεν· ἐξελληνιζόμενον δὲ μέγιστον σημαίνει τὸ ὄνομα. Ὁ δὲ θέλων τῷ δήμῳ χαρίσασθαι πολλὰ διελέχθη τῇ γερουσίᾳ, ἀλλ' οὐκ ἔσχε ταύτην πειθήνιον. Διὸ σὺν ὀργῇ ἐκπηδήσας τοῦ συνεδρίου δημηγορήσας τε πρὸς τὸν δῆμόν τινα κατὰ τῆς βουλῆς, τὴν ἡγεμονίαν ἀπείπατο. καὶ ὁ δῆμος ἔτι μᾶλλον εἰς στάσιν ἠρέθιστο.

"Là-dessus, le peuple, entre autres honneurs, décerna à Valerius par un vote le surnom de *Maximus*, l'équivalent du grec μέγιστος ("très grand"). Ce dernier, qui désirait donner satisfaction au peuple, eut un long débat avec le sénat mais ne parvint pas à le persuader. C'est pourquoi il s'élança, furieux, hors de la curie, et prononça devant le peuple un discours hostile au sénat ; puis il démissionna de sa charge, et le peuple fut encore davantage porté à l'insurrection".

On voit que le récit de Zonaras fait mention de deux discours de Valerius, l'un au sénat (πολλὰ διελέχθη τῇ γερουσίᾳ), l'autre devant le peuple (δημηγορήσας τε πρὸς τὸν δῆμόν). Il n'en donne pas la teneur mais seulement l'esprit (le premier est "démocratique", le second hostile au sénat). Ce qu'il souligne, ici encore, c'est l'enchaînement des causes et des effets : premier discours, qui échoue à persuader les sénateurs, colère, harangue anti-sénatoriale devant les comices, démission, aggravation de la *stasis*. Cependant, contrairement aux deux exemples précédents, les discours attestés par Zonaras sous cette forme minimale n'ont pas d'écho dans les autres témoins indirects : les Extraits constantiniens évoquent uniquement la démission de Valerius et la reprise de la guerre civile.²⁵ Comment être sûr, dans ces conditions, que ce n'est pas Cassius Dion lui-même, et non Zonaras, qui est l'auteur

²² CD 9, 40, 14-16.

²³ *Florilège*, c. 6 (Περὶ φίλων καὶ φιλαδελφίας), fr. 86, 87 et 89 (p. 135-136 de l'édition de Sibylle Ihm, *Ps.-Maximus Confessor. Erste kritische Edition einer Redaktion des sacro-profanen Florilegiums Loci Communes*, Stuttgart, 2001).

²⁴ Cf. Tite-Live 2, 27-32.

²⁵ CD 4, 17, 6 (= *Exc. Sent.* 26) ὅτι ὁ δῆμος ἰδιωτεύσαντος τοῦ Οὐαλερίου τοῦ δικτάτορος χαλεπώτατα ἐστασίασεν ...

de cette ellipse? La question se pose aussi, plus généralement, pour tous les autres passages analogues, c'est-à-dire où Zonaras est le seul à attester de la présence d'un discours ou d'un débat sans en rapporter le contenu. Pour répondre à cette question, on peut avancer au moins deux arguments.

Le premier consiste à rappeler que les sources historiographiques autres que Dion qui relatent la première sécession de la plèbe font prononcer à Publius Valerius des discours, rapportés au style direct ou indirect (un chez Tite-Live²⁶, deux chez Denys d'Halicarnasse²⁷), et que, de façon plus générale, Dion semble avoir entretenu avec ces deux historiens ce qu'on pourrait appeler une relation d'"émulation rhétorique", les utilisant moins comme des sources que comme des modèles littéraires avec lesquels il rivalise chaque fois qu'il s'agit de "rhétoriser" (c'est-à-dire de mettre en discours) un épisode fameux de l'histoire royale ou républicaine de Rome. C'est ce que nous avons cru pouvoir montrer ailleurs²⁸ à propos d'un passage du livre 2 de l'*HR*, relatif à l'accession au pouvoir de Servius Tullius, et lui aussi conservé uniquement par Zonaras²⁹: le témoignage de ce dernier, à première vue sans intérêt puisqu'il évoque un discours de Servius dont il ne donne pas le contenu, s'avère en fait très important pour identifier à la fois la tradition historiographique suivie ici par Dion et son modèle rhétorique, deux pistes qui conduisent en fait au même nom : Denys d'Halicarnasse.

Le second argument, d'ordre linguistique, a une portée plus large : l'enquête que nous avons menée sur l'emploi des verbes λέγειν, διαλέγεσθαι, δημηγορεῖν à l'échelle de l'*HR* tout entière montre que ces verbes sont toujours utilisés dans les livres 36-60 (les plus fiables car entièrement conservés dans la tradition directe) pour introduire un discours rapporté au style direct ou indirect, comme dans l'exemple suivant :

CD 40, 31, 3-4 ὁ Λαβιῆνος (...) συνεκάλεσε τοὺς στρατιώτας καὶ ἐδημηγόρησε τοιάδε ἀφ' ὧν τοὺς τε σφετέρους καταπλήξειν καὶ ἐκείνους <θαρσύνειν> ἐμέλλε, χρῆναί τε σφας ἔλεγε, πρὶν τοὺς Κελτοὺς αὐτοῖς ἐπαμύναι, πρὸς τε τὸν Καίσαρα καὶ ἐς τὸ ἀσφαλὲς ἀποχωρῆσαι, ἐσήμηνέ τε εὐθὺς συσκευάσασθαι.

"Labienus rassembla les soldats pour leur adresser une harangue qui avait pour but d'alarmer

²⁶ Tite-Live 2, 30.

²⁷ DH, *AR*, 6, 43 sq.

²⁸ voir V. Fromentin, "Denys d'Halicarnasse, source et modèle de Cassius Dion?" dans *Cassius Dion : nouvelles lectures*, ouvrage édité par V. Fromentin, E. Bertrand, M. Coltelloni-Trannoy, M. Molin, G. Urso, Ausonius Editions, Bordeaux, 2016, p. 179-190 et, dans le même volume, la contribution de Marielle de Franchis : "Tite-Live modèle de Cassius Dion, ou contre-modèle ?", p. 191-204.

²⁹ Zonaras 7, 9, 7-8 : κάκεινος τότε τὸν τε θάνατον τοῦ Ταρκυνίου ἐξέφηνε καὶ φανερώς τῆς βασιλείας ἐπειλήπτο· καὶ πρῶτον μὲν τοὺς τοῦ Ταρκυνίου παῖδας προβάλλετο ὡς αὐτὸς τὴν ἡγεμονίαν ἐπιτροπέων, εἶτα πρὸς θεραπείαν τοῦ δήμου ἐτρέπετο, ὡς ῥᾶστα μᾶλλον τὸν ὄμιλον ἢ τοὺς εὐπατρίδας ὑποποιησόμενος, χρήματά τε αὐτοῖς ἐδίδου καὶ γῆν ἐκάστω προσένειμε καὶ τοὺς δούλους ἐλευθεροῦσθαι καὶ φυλετεύεσθαι παρεσκεύασεν. ἀχθομένων δ' ἐπὶ τούτοις τῶν δυνατῶν, ἔταξέ τινα τοὺς ἐλευθερωθέντας τοῖς ἐλευθερώσασσι σφᾶς ἀνθυπουργεῖν. ὡς δὲ χαλεπῶς εἶχον οἱ εὐπατρίδαι αὐτῷ, καὶ διεθρόουν ἄλλα τε καὶ ὅτι μηδενὸς αὐτὸν ἐλομένου τὴν ἀρχὴν ἔχει, **συναγαγὼν τὸν δῆμον ἐδημηγόρησε· καὶ πολλὰ ἐπαγωγὰ διαλεχθεὶς αὐτῷ οὕτω διέθετο ὡς αὐτίκα πάσαν αὐτῷ τὴν βασιλείαν ἐπιψηφίασσθαι.** ὁ δὲ αὐτοὺς ἀμειβόμενος ἄλλα τε ἐφιλοτιμήσατο καὶ ἐς τὸ συνέδριόν τινας αὐτῶν ἐνέγραψεν. "Alors, celui-ci [Servius Tullius] révéla la mort du roi Tarquin et s'empara de la royauté. Tout d'abord il se servit des enfants de Tarquin pour se protéger, en se présentant comme le gardien du pouvoir souverain, puis il donna tous ses soins au peuple, pensant qu'il contrôlerait plus rapidement la multitude que les patriciens. Il leur [aux plébéiens] distribua de l'argent et leur attribua à chacun une terre ; il entreprit aussi d'affranchir les esclaves et de les faire inscrire dans les tribus. Comme les hommes puissants de la cité s'en irritaient, il ordonna aux esclaves affranchis de rendre quelques services à ceux qui les avaient affranchis. Mais comme les patriciens restaient très mal disposés à son égard et faisaient courir le bruit, entre autres griefs, qu'il détenait le pouvoir sans que personne l'ait élu, **il réunit le peuple en assemblée et prononça un discours. En usant de beaucoup d'arguments séduisants, il le [le peuple] mit dans une disposition d'esprit telle qu'il lui vota sur le champ la royauté tout entière.** En retour il les gratifia de nombreux cadeaux et fit entrer certains d'entre eux au sénat".

les siens et d'inspirer de la confiance à l'adversaire : il leur dit qu'ils devaient, avant l'arrivée des Germains, se retirer auprès de César et dans un lieu sûr, et leur ordonna sur-le-champ de se tenir prêts à partir".

On trouve également, après un discours rapporté, des formules du type *δημηγορήσας ταῦτα*, qui servent à renouer le fil du récit proprement dit, et à souligner le lien logique entre la prise de parole et l'action qu'elle déclenche. Par exemple, après avoir rapporté le long discours de la reine celte Bunduica, qui occupe quatre chapitres du livre 62³⁰, Dion écrit : *τοιαύτ' ἄττα ἡ Βουδουίκα δημηγορήσασα ἐπήγε τοῖς Ῥωμαίοις τὴν στρατιάν*³¹.

"Après avoir harangué de la sorte son armée, Bunduica la mena contre les Romains".

De la même façon, en CD 36, 27, le génitif absolu *ταῦτα αὐτοῦ δημηγορήσαντος* sert de transition entre le discours de Pompée et celui de Gabinius qui lui répond : *ταῦτα αὐτοῦ δημηγορήσαντος, ὁ Γαβίνιος ὑπολαβὼν εἶπεν* "Πομπήιος μὲν, ὦ Κυριῖται...."

Ces éléments semblent donc confirmer le fait que les ellipses discursives ou dialogiques constatées chez Zonaras n'ont pas Dion pour origine : elles relèvent uniquement du travail d'abrégement effectué par l'historien byzantin. Ce travail, en tout cas dans les deux décades que nous étudions, semble avoir été réalisé avec un soin minutieux, qui vise à conserver, sinon le détail de tous les épisodes, à tout le moins la trame logique qui les relie entre eux : une telle attention portée à la recherche et à la mise en évidence des causes nous incite à considérer Zonaras autrement que comme un simple compilateur.

Du reste, on aurait tort de croire que la doctrine de Zonaras en matière de discours se résume à un élagage systématique. Non seulement il conserve de nombreuses parties discursives, au moins partiellement³², mais il combine aussi différentes manières de procéder, comme dans l'exemple suivant, tiré du livre 11 de l'*Histoire romaine*, qui relate les deux ambassades du tribun militaire Gaius Claudius³³ à Messine (il s'agit encore de l'affaire des Mamertins) :

Zonaras, 8, 8, 7-9 (**première ambassade du tribun**) *κάν τούτῳ Γάιος Κλαύδιος χιλιαρχὼν ναυσὶν ὀλίγαις ὑπὸ Ἀππίου Κλαυδίου προπεμφθεὶς εἰς τὸ Ῥήγιον ἀφίκετο· διαπλευσαι δὲ οὐκ ἐθάρρησε, πολὺ πλείον τὸ τῶν Καρχηδονίων ὄρων ναυτικόν· ἀκατίῳ δ' ἐμβὰς προσέσχε τῇ Μεσσήνῃ καὶ **διειλέχθη αὐτοῖς ὅσα ὁ καιρὸς ἐδίδου· ἀντειπόντων δὲ τῶν Καρχηδονίων**, τότε μὲν μηδὲν πράξας ἀνεκομίσθη· (**deuxième ambassade du tribun**) Μετὰ ταῦτα δὲ γνοὺς τοὺς Μαμερτίνους ἐν στάσει ὄντας (οὔτε γὰρ τοῖς Ῥωμαίοις ὑπέκειν ἐβούλοντο καὶ τοὺς Καρχηδονίους ἐβαρύνοντο) ἐπλευσεν αὐτοῖς, καὶ ἄλλα τε εἶπεν ἐπαγωγὰ καὶ ὡς ἐπ' ἐλευθερώσει τῆς πόλεως ἦκει, καὶ ἐπειδὰν κατασταίεν τὰ πράγματα, ἀποπλεύσει· καὶ τοὺς Καρχηδονίους ἢ ἀποχωρήσαι ἐκέλευσεν ἢ, εἴ τι δίκαιον ἔχοιεν, τοῦτο εἰπεῖν· ὡς δ' οὔτε τῶν Μαμερτίνων τις ὑπὸ δέους ἐφθέγγετο, καὶ οἱ Καρχηδόνιοι βία τὴν πόλιν κατέχοντες οὐδὲν αὐτοῦ ἐφρόντιζον, "αὐταρκες" ἔφη "μαρτύριον παρ' ἀμφοτέρων ἢ σιωπή, τῶν μὲν ὅτι ἀδικοῦσιν (εἰ γὰρ τι ὑγιὲς ἐφρόνουσιν, ἐδικαιολογήσαντο ἄν) τῶν δὲ ὅτι τῆς ἐλευθερίας ἐφίενται· ἐπαρρησιάσαντο γὰρ ἄν, εἰ τὰ τῶν Καρχηδονίων προήρητο ». Καὶ ἐπηγγέλλετο βοηθήσειν αὐτοῖς. Θορύβου δὲ καὶ ἐπαίνου παρὰ τῶν Μαμερτίνων ἐπὶ τούτοις γενομένου εὐθύς ἀνέπλευσε πρὸς τὸ Ῥήγιον.*

"Pendant ce temps-là, le tribun militaire Gaius Claudius, qui avait été envoyé en avant avec une flotte réduite par Appius Claudius, arriva à Rhégion. Cependant, il n'osa pas traverser le détroit, voyant que la flotte des Carthaginois était beaucoup plus nombreuse. Il monta dans une petite embarcation et débarqua à Messine, où il parla avec eux aussi longtemps que

³⁰ CD 62, 3-6

³¹ CD, 62, 7, 1

³² Voir dans ce volume la communication de Marion Bellissime.

³³ A ne pas confondre avec le consul Appius Claudius Caudex évoqué plus haut, qui est aussi un acteur de cet épisode.

le permettait la situation. Comme les Carthaginois s'étaient opposés à ses arguments, il repartit sans avoir rien obtenu. Mais, ensuite, quand il eut appris que du côté des Mamertins la situation était insurrectionnelle (ils n'avaient pas l'intention de se soumettre aux Romains et ne supportaient plus les Carthaginois), il fit de nouveau la traversée. Entre autres arguments destinés à les séduire, il leur dit qu'il était venu pour libérer la cité et qu'il reprendrait la mer dès que les choses seraient rentrées dans l'ordre. Il somma les Carthaginois de se retirer ou, s'ils avaient un droit à faire valoir, de le dire. Comme aucun Mamertin, par peur, n'ouvrait la bouche, et que les Carthaginois, parce qu'ils tenaient la ville par la force, faisaient peu de cas de lui, il s'écria : « Le silence des deux côtés prouve suffisamment que les seconds sont coupables (si leur intentions étaient honnêtes, ils auraient pris la parole pour se justifier), et que les premiers aspirent à la liberté (ils l'auraient dit franchement s'ils avaient choisi le parti des Carthaginois) ». Et il annonça qu'il allait apporter son aide à ces derniers. Les Mamertins l'ayant applaudi à grand bruit, il retourna immédiatement à Rhégion".

Zonaras relate ici deux ambassades conduites par G. Claudius. La première, sans correspondant dans les autres témoins, semble porter la marque de la technique d'abrégement drastique des discours décrite plus haut (διειλέχθη αὐτοῖς ὅσα ὁ καιρὸς ἐδίδου· ἀντειπόντων δὲ τῶν Καρχηδονίων, τότε μὲν μηδὲν πρῶξας ἀνεκομίσθη). La seconde en revanche figure aussi dans les Extraits constantiniens³⁴, et la comparaison des deux versions montre qu'elles sont parfaitement superposables : Zonaras s'est borné à recopier le texte de Dion³⁵. Il y a très certainement, derrière ces différences de traitement, des choix (esthétiques?) et des intentions (idéologiques?), dont Zonaras ne s'explique pas mais qui n'ont pas pour effet, et encore moins pour but, de dénaturer ou de trahir le texte-source : c'est un constat qu'il faut mettre au crédit de Zonaras, dont la réhabilitation ne fait que commencer.

Quant aux discours dont nous avons retrouvé la trace parfois ténue chez Zonaras, il viennent s'ajouter de manière substantielle à ceux déjà connus – principalement grâce aux Extraits constantiniens– . Or, tous ces passages discursifs (dont on trouvera la liste complète dans le tableau donné en Annexe) contribuent à documenter le rapport de Dion à la rhétorique, sur un point important, objet de débats tant chez les rhéteurs que chez les historiens : l'alternance des récits et des discours, le dosage respectif de ces deux ingrédients qui, depuis Thucydide, servent à définir le genre historique. On constate en effet, à cet égard, une différence frappante entre les livres 1 à 21 et d'autres sections de l'*Histoire romaine*. Dans ces deux décades, les parties discursives sont présentes dans presque tous les livres, en tout cas jusqu'au livre 15 inclus (leur faible nombre dans les livres 16 à 21 s'explique par la "disparition" des Extraits constantiniens *De sententiis* et leur "remplacement" par les *Excerpta*

³⁴ CD 11, 43, 5-6 (= Exc. Sent. 113) "Caius Claudius se rendit à l'assemblée et, entre autres arguments propres à lui concilier les esprits, il leur dit qu'il était venu pour libérer la cité (les Romains n'avaient pas besoin de Messine) et qu'il reprendrait la mer dès que les choses seraient rentrées dans l'ordre. Ensuite, il somma les Carthaginois de se retirer ou, s'ils avaient un droit à faire valoir, de le soumettre à arbitrage. Comme aucun Mamertin, par crainte, n'ouvrait la bouche et que les Carthaginois, parce qu'ils tenaient la ville par la force, faisaient peu de cas de lui, il déclara que le silence des deux côtés prouvait suffisamment que les seconds étaient coupables (si leur intentions étaient honnêtes, ils auraient pris la parole pour se justifier) et que les premiers aspiraient à la liberté (ils l'auraient dit franchement s'ils avaient choisi le parti des Carthaginois, d'autant plus que ces derniers avaient une force armée présente sur place). Aussi promit-il aux Mamertins de leur apporter son aide, à la fois à cause de leur origine italique et parce qu'ils avaient fait appel à lui".

³⁵ Zonaras 8, 22, 1-2 (livre 13 de l'*HR*) fournit un autre exemple de traitement mixte d'un épisode discursif : il s'agit du débat qui a lieu au sénat après l'arrivée d'Hannibal en Italie. Dans le tableau donné en Annexe, le code des couleurs (blanc et orange) indique que certains éléments du récit de Zonaras (discours de Cornelius Lentulus et de Fabius Maximus) trouvent un écho dans les Extraits constantiniens, mais que l'historien byzantin est le seul à livrer d'autres informations, telles que l'intervention d'autres orateurs, en plus de ces deux-là (καὶ ἐλέχθη μὲν πολλά).

De virtutibus et vitiis et *De legationibus*, moins riches en discours) ; elles sont plus nombreuses, semble-t-il, dans les moments de crise (livre 3 : abolition de la royauté ; livre 9 : guerre contre Pyrrhus ; livre 11 : première guerre punique ; livres 13-15 : deuxième guerre punique). Cette même concentration de discours aux moments-clés s'observe aussi dans les livres complets (36-60), tardo-républicains et augustéens : monarchie de César, assassinat de César, guerre civile entre ses héritiers (Octavien et Antoine), bataille d'Actium, instauration du principat, mort d'Auguste. En revanche, ces "séquences oratoires" sont précédées ou suivies de longues plages purement narratives : les livres 37, 39 à 40, 42, 47 à 49, 51, 54, 57-60 sont entièrement dépourvus de discours. Autrement dit, à l'alternance assez régulière observée pour les livres royaux et républicains succède un tout autre rythme quand on aborde le dernier siècle de la République. Nous pensons que ces différences ne s'expliquent pas par des raisons d'ordre esthétique mais qu'elles servent une logique interprétative déployée à l'échelle de l'oeuvre tout entière et dans laquelle les discours, prononcés par les citoyens dans l'espace public, sont les marqueurs privilégiés de l'état de santé de la *politeia* : une éloquence vraiment délibérative et efficiente est une caractéristique fondamentale de la *δημοκρατία* romaine ; à l'inverse, la raréfaction des discours, la confiscation de la parole par des oligarques et des tyrans sont les symptômes du dysfonctionnement des institutions et de la mort prochaine du régime. Il ne reste plus maintenant, pour vérifier et affiner cette hypothèse, qu'à étendre la chasse aux discours perdus aux deux dernières décades (fragmentaires) de l'*Histoire romaine*.

Valérie Fromentin
UMR 5607 Ausonius
Université Bordeaux Montaigne

Annexe

- discours **conservés** par Zonaras uniquement, rapportés au style direct ou indirect, *in extenso* ou partiellement
- discours **attestés** par Zonaras uniquement mais non rapportés

livres de l'HR	références	discours (locuteur/destinataire)	source	source
			Extraits constantiniens et/ ou <i>alii</i>	Zonaras,
livre 1	1, 5, 5	Hersilia aux Romains et aux Sabins	Exc. Sent. 7	
livre 2		Tarquin l'Ancien et Attius Navius		7, 8, 9-10
		Tanaquil au peuple romain		7, 9, 4
		Servius Tullius au peuple romain		7, 9, 7
	2, 11, 18-19	Lucrece aux hommes de sa famille	Exc. Virt. 7	7, 11, 16
livre 3	3, 12, 1-3, 8, 9	fragments gnomiques	Exc. Sent.15-17	
		Brutus au peuple (à Rome)		7, 11, 17
		Brutus aux soldats (à Ardée)		
		les ambassadeurs de Tarquin aux Romains		7, 12, 1
livre 4		M. Valerius Volusus au sénat puis au peuple		7, 14, 4
	4, 17, 10-12	Menenius Agrippa à la plèbe	Exc. Sent. 27	7, 14, 8-9
livre 5	5, 18, 8-12	dialogue entre Coriolan et sa mère	Exc. Sent. 33 a et b	7, 16, 8-10
livre 6				
livre 7	7, 30, 2-3	Marcus Curtius aux Romains	Max.Conf	7, 25, 3-5
	7, 35, 2	Torquatus à son fils	Lex. Synt. δ 16	7, 26, 4-5
livre 8	8, 36, 1-7	plaidoyer du père de Fabius Rullianus au sénat	Exc. Sent. 59-61	
	8, 36, 11-14	délibérations des Samnites	Max. Conf.	

livre 9	9, 39, 8	Lucius Postumius aux Tarentins	Exc. Sent. 84	8, 2, 3
		échange de lettres entre Pyrrhus et Laevinus		8, 3, 4-5
	9, 40, 14-16	Leavinus à ses soldats	Exc. Sent.91-92 et Max. Conf.	8, 3, 6
	9, 40, 30-38	entrevue entre les ambassadeurs romains (Fabricius) et Pyrrhus et ses conseillers	Exc. Sent. 101-103 et Max.Conf.	8, 4, 4-8
		discours de Cinéas au Sénat		8, 4, 10
	9, 40, 40	débat au sénat et discours d'Appius Claudius contre la paix avec Pyrrhus		8, 4, 11
		conséquences du discours	Exc. Sent. 105	8, 4, 12
livre 10				
livre 11		1 ^{ère} ambassade à Messine du tribun militaire Gaius Claudius		8, 8, 7
	11, 43, 5-6	2 ^e ambassade de Gaius Claudius à Messine	Exc. Sent.113	8, 8, 8-9
	11, 43, 10	discours d'Appius Claudius aux Mamertins	Exc. Sent.117	8, 9, 2
		débat entre le Carthaginois Hannon et les Mamertins en présence des Romains		8, 9, 3
	11, 43, 11	discours du consul Appius Claudius aux soldats après la défaite navale du tribun militaire G. Claudius	Exc. Sent. 118	
	11, 43, 21	Ambassade de Hannon au sénat	Exc. Sent. 124	8, 12, 9
	11, 43, 26-27, 32	discours de Regulus au sénat	Exc. Lg 4 + Lex.synt.	8, 15, 2-5
livre 12				

livre 13	13, 55, 1-9	Cornelius Lentulus et Fabius Maximus (et <i>alii</i>) au sénat romain	Exc. Sent. 134 -138 + Max.Conf	8, 22, 1-3
		Hasdrubal et Hannon au sénat carthaginois		8, 22, 5-6
	13, 55, 10	Fabius Maximus aux Carthaginois	Exc. Sent. 142	8, 22, 7-9
livre 14		discours d'Hannibal à ses soldats avant la bataille de la Trébie	Exc. Sent. 147-149	8, 23, 8
	14, 57, 4	discours de Scipion à ses soldats avant la bataille de la Trébie		8, 23, 8
livre 15		Hannibal aux habitants de Capoue		9, 2, 9
		Marcellus et Archimède	Tzetzes	9, 5, 5
livre 16		discours de Scipion au sénat		9, 7, 4
		Scipion à ses soldats révoltés	Souda E 238	9, 10, 7
livre 17		Massinissa et Sophonisbe		9, 13, 2-6
livre 18		Caton et L. Valerius sur le luxe des femmes		9, 17, 2-3
livre 19				
livre 20				
livre 21		débat à Rome (faut-il détruire Carthage ?)		
				9, 30, 7-9

